

219C2760
FR0000078958-FS1128

16 décembre 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

BUSINESS & DECISION

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 décembre 2019, le concert composé des familles Bensabat et Chavit a déclaré avoir franchi en baisse, le 10 décembre 2019, le seuil de 5% des droits de vote de la société BUSINESS & DECISION et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuil résulte de la cession hors marché de 383 546 actions BUSINESS & DECISION par les successions Bensabat et Chavit au profit de la société Orange Business Services, en application des promesses croisées conclues le 10 mai 2018¹.

¹ Cf. notamment D&I 218C1068 du 15 juin 2018 et D&I 219C2738 du 13 décembre 2019.